

OFFICE NOTARIAL DU MARTROI



Stéphane LEVET

D.E.S. GESTION DE PATRIMOINE (CLERMONT FERRAND)
MASTER II DROIT FISCAL APPROFONDI (PARIS-DAUPHINE)

6, Place du Martroi - ORLEANS
Adresse Postale :
C.S. 12007 - 45010 ORLÉANS CEDEX 1
Tél. 02.38.24.04.64
Fax. 02.38.54.07.01
Email : office.martroi@notaires.fr

Négociation Immobilière
Tél. 02.38.24.04.61
Portable: 07.68.73.72.78

TARIFS SERVICE IMMOBILIER

NÉGOCIATION

Lorsque le notaire est mandaté pour vendre ou louer un bien, l'émolument de négociation qui s'ajoute aux émoluments de vente ou de location déterminés par le tarif est calculé comme suit :

1° Pour une vente :

De 0 à 50 000 € TTC3 500 € TTC
De 50 001 à 500 000 € TTC4 % TTC
Au-delà de 500 000 € TTC3 % TTC
(Tranches cumulatives)

2° Pour un bail d'habitation :

- Un mois et demi de loyer *
- 5% HT (6% TTC) sur le loyer mensuel

4° Pour de la gestion locative :

- 5% HT (6% TTC) sur le loyer mensuel augmenté des charges.

* + TVA au taux en vigueur